

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

## Règlement d'emprunt numéro 181

AUTORISANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE INCLUANT UNE SALLE MULTIFONCTIONNELLE ET DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 12 012 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 10 843 350 \$ AFIN D'EN PAYER LES COÛTS

## Avis public est par les présentes donné:

Que le conseil de la Municipalité de Rawdon a adopté, lors de sa séance ordinaire du 10 juin 2024, le Règlement d'emprunt numéro 181 autorisant les travaux de construction d'une bibliothèque municipale incluant une salle multifonctionnelle et décrétant une dépense de 12 012 000 \$ et un emprunt de 10 843 350 \$ afin d'en payer les coûts.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la soussignée et ledit règlement entrera en vigueur à la date de l'affichage du présent avis.

Ce règlement a reçu l'approbation requise par la loi comme suit :

1. par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 12 juillet 2024.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Rawdon, le 16 juillet 2024

(signé) Caroline Gray

Me Caroline Gray
Directrice générale adjointe
et directrice du Service du greffe